

L'HÔPITAL DE GASPÉ DEVIENT LE CENTRE DÉSIGNÉ RÉGIONAL POUR LES CAS COVID-19

GASPÉ, LE 5 OCTOBRE 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie informe la population que l'Hôpital de Gaspé devient le centre désigné pour les cas COVID-19 de la région qui nécessiteront une hospitalisation. Il est également important de mentionner que la clientèle nécessitant des soins intensifs ainsi que les résidents habitant dans les environs de Sainte-Anne-des-Monts continueront d'être transférés au Centre hospitalier de Rimouski.

Un étage à l'Hôpital de Gaspé est dédié aux cas COVID. Celui-ci est composé de 10 lits d'hospitalisation et d'une équipe dédiée comme prévu dans les bonnes pratiques de la prévention et contrôle des infections. Les services et les trajectoires nécessaires ont été mis en place afin que le CISSS de la Gaspésie puisse accueillir les cas de façon sécuritaire.

Message général

Rappelons que les personnes souhaitant obtenir un test de dépistage doivent composer le 1 877-644-4545. Afin d'optimiser le dépistage auprès des personnes dont le risque d'être infectées est plus élevé, l'accès au dépistage pourrait être refusé à une personne qui ne fait pas partie des clientèles priorisées. Les personnes prioritaires sont donc celles présentant des symptômes de la COVID-19 ainsi que celle ayant eu un contact significatif avec une personne atteinte de la COVID-19. Si une personne ne répond pas à ces critères, il n'est pas considéré nécessaire de passer un test de dépistage, sauf sur recommandation de la santé publique ou d'un professionnel de la santé.

Afin de prévenir la propagation du virus la population est invitée à suivre les 4 règles de base :

- Rester chez soi : si des symptômes de COVID-19 sont apparents. Consulter le site <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction> pour savoir si un test de la COVID-19 est nécessaire;
- Se laver fréquemment les mains toute la journée, particulièrement si des objets ont été touchés ou partagés par d'autres personnes;
- Garder en tout temps une distance de 2 mètres avec toute personne qui ne vit pas à la même adresse;
- Porter un masque en tout temps dans les endroits publics.

RENSEIGNEMENTS :

Clémence Beaulieu-Gendron
Adjointe à la PDG et aux relations avec les médias
CISSS de la Gaspésie
215, boulevard de York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2W2
courriel : clemence.beaulieu-gendron.ciSSsgaspesie@ssss.gouv.qc.ca
Cellulaire : 581 994-0364